

MEMO TRI

LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES *

Les papiers cadeaux, les papiers broyés, papier aluminium, les rasoirs jetables, les brosses à dent.

EGALEMENT : La litière animale, les papiers photos, cuisson, les sacs d'aspirateurs, les produits d'hygiène (couches, cotons tiges, coton usagés), ...

* Liste non exhaustive.

Un doute ? Contactez le 03 86 25 12 18

LES BIO DECHETS

Les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, de thé, les restes de repas (pain, croûte de fromage, os, arêtes de poissons, noyaux), les coquilles en tout genre (huîtres, moules, oeufs, noix, coquillages, crustacés, ...)

LE VERRE

Le verre (bouteilles, pots et flacons) doit être déposé dans les colonnes des points d'apport volontaire.

LES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES : TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Les emballages souples (paquets de bonbon, de chips, ...), les boîtes et pots en plastiques ou polystyrène, les barquettes en plastique ou aluminium, les films plastiques, tubes...



Les briques alimentaires, les emballages en cartonnettes de yaourts, de céréales, de gâteaux, ...



Les bouteilles en plastique d'eau, de lait, d'huile, de soda, les flacons en plastique d'usage alimentaire, d'hygiène corporelle, les produits d'entretien ménager et les bidons ou les cubitainers de 5 litres maximum.



Les aérosols, les boîtes de conserve, les canettes, les barquettes en aluminium, les capsules de café en aluminium ...



Les papiers : Les journaux, les magazines, les annuaires, les enveloppes, les cahiers, les livres, les dictionnaires, le papier kraft, ...



NE PAS LAVER LES EMBALLAGES ET NE PAS LES IMBRIQUER.

SI VOTRE BAC EST REFUSÉ, IL SERA COLLECTÉ LORS DE LA PROCHAINE TOURNÉE.

Un doute, une question, envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur www.consinesdetri.fr ou sur www.ccsn.fr/environnement/